

**RAPPORT ANNUEL 2019-2020  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DES SENTIERS DE LA COMMISSION  
SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

<b>Par :</b>	Julie Rodrigue
<b>Titre :</b>	Présidente
<b>Date :</b>	Juin 2020

## **1. Mot de la présidente ou du président**

En vertu de l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit préparer, à chaque fin d'année scolaire, un rapport annuel de ses activités, l'approuver et le transmettre à la commission scolaire.

Je termine ma deuxième année en tant que présidente du Conseil d'établissement de l'école secondaire des Sentiers. Ce fut une année plutôt particulière où les activités du Conseil d'établissement, à l'image de celles du Québec en entier, ont dû cesser abruptement dû à la situation d'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19 décrétée par le gouvernement du Québec le 13 mars 2020.

Néanmoins, c'est avec un grand de plaisir que j'ai pu présider les rencontres et collaborer avec une équipe dynamique et totalement investie.

Voici donc le bilan des activités pour l'année 2019-2020. Les membres du Conseil d'établissement ont discuté de dossiers prioritaires pour l'école des Sentiers et ont pris part aux discussions importantes survenues durant l'année scolaire. Vous comprendrez que la situation en lien avec la pandémie a eu un impact indéniable sur nos activités ainsi le présent bilan est un peu moins éloquent que par les années précédentes.

Je tiens sincèrement à remercier tous les membres du Conseil d'établissement pour leur disponibilité et leur dévouement.

Julie Rodrigue  
Présidente du Conseil d'établissement 2019-2020

## **2. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
ASSELIN, Karine	Représentant du personnel professionnel
BÉDARD, Nancy	Représentante des parents
BLAISE, Tsabang	Substitut (parent)
BUSSIÈRE, Marika	Représentante des parents
CLICHE, Gail	Représentante du personnel enseignant

DRAPEAU, Jacob	Président du Parlement étudiant
DUFOUR, Manon	Directrice
DUPLESSIS, Mona	Substitut (parent)
FITZBACK, Jean	Représentant des parents
GAGNÉ, Marie-Josée	Représentante des parents
GAUTHIER, Édith	Représentante des parents
GOYETTE, Jacques	Représentant des parents
HUOT, Mathieu	Représentant du personnel enseignant
LABBÉ, Jacques	Représentant du personnel enseignant
MARTINS, Alexandre	Représentant des parents
PARENT, Cynthia	Représentante du personnel enseignant
ROCHEFORT, Céline	Représentante du personnel enseignant
RODRIGUE, Julie	Représentante des parents
TANGUAY, Joannie	Représentante du personnel de soutien
TREMBLAY, Mélanie	Représentante du personnel enseignant

### **3. Dates des rencontres**

<b>Septembre</b> <b>23</b>	<b>Octobre</b> <b>28</b>	<b>Novembre</b>	<b>Décembre</b> <b>9</b>	<b>Janvier</b>
<b>Février</b> <b>10</b>	<b>Mars</b> <b>23*</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b> <b>11*</b>	<b>Juin</b> <b>8*</b>

\*Les rencontres du 23 mars, 11 mai et 8 juin ont été remplacées par deux rencontres le 25 mai et le 17 juin.

### **4. Projet éducatif et plan de réussite**

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Le Conseil d'établissement a adopté le projet éducatif 2019-2022 de l'école des Sentiers lors de la rencontre du 23 septembre 2019.

Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif appuyé par un processus de consultation auprès des élèves, des parents et du personnel de l'école.

Finalisé au courant de l'été 2019, le plan « *s'unir pour la réussite* » fait des valeurs suivantes les piliers de la réussite éducative : respect, ouverture, bienveillance et engagement.

Les consultations ont permis d'identifier cinq enjeux particuliers à l'école des sentiers :

- Enjeu 1 : Engagement des élèves dans leurs apprentissages
- Enjeu 2 : Efficience des ressources mise en place pour répondre aux besoins des élèves
- Enjeu 3 : Cohérence et cohésion des interventions
- Enjeu 4 : Diplomation et qualification
- Enjeu 5 : Réussite des élèves HDAA

Le plan fixe des objectifs précis pour relever chacun de ces défis afin d'assurer la réussite des tous. Pour plus d'informations, le plan est disponible sur le site Web de l'école :

<http://www.sentiers.csdps.qc.ca/notre-milieu-de-vie/notre-ecole/projet-educatif/>

Le Conseil d'établissement souhaite souligner la mobilisation exceptionnelle de tous pour la réussite des élèves des Sentiers et continuera de suivre de près les résultats des actions mises en place.

## **5. Règles de conduite**

Quelques lignes directrices :

Après révision, certaines modifications ont été apportées aux règles de conduite (code de vie et règles de fonctionnement).

Approbation des membres du CE le 17 juin 2020.

## **6. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Le 25 mai 2020, la gestionnaire administrative de l'établissement a présenté le Projet d'effets scolaires chargés aux parents et il est adopté par le CE le même jour.

Les frais chargés aux parents ont refait l'objet de discussions lors de la séance du 17 juin. Il a alors été décidé que la version approuvée en mai permettait les ajustements nécessaires selon l'évolution du contexte de pandémie notamment grâce à l'ajout d'accès à des volets numériques de certains cahiers d'apprentissage.

Depuis plusieurs années, l'équipe-école et le CE s'assurent avec rigueur que les frais chargés aux parents soient raisonnables et justifiés.

## **7. Avis et consultations – Commission scolaire**

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

Le CE n'a pas été sollicité par la Commission scolaire en 2019-2020

<b>Dates</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CE</b>

## **8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP**

<b>Dates</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
11 février 2020	Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement	Adoptés tels que modifiés
25 mai 2020	Plan d'action pour traiter et contrer la violence 2019-2020	Adopté tel que proposé

## **9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
Au besoin	Activités éducatives	Adoptés selon les activités en cours et proposées
À toutes les rencontres	Gouvernement étudiant	Les étudiants sont des membres actifs du CE
28 octobre 2019	Tableaux de la fréquence d'évaluation des compétences	Adopté tel que proposé
9 décembre 2019	Grilles des matières 2020-2021	Adopté tel que propos

## **10. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires (art. 90 à 92 de la LIP)**

Non applicable au fonctionnement de l'école des Sentiers.

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires</b>	<b>Précisions</b>

## **11. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
Au besoin	Campagnes de financement	Selon les besoins et les projets présentés et approuvés par le CE
28 octobre 2020	Budget 2019-2020	Présenté par la gestionnaire administrative d'établissement. Adopté tel que proposé
10 février 2020	Mise à jour budgétaire	Présentée par la gestionnaire administrative d'établissement

## **12. Projets spéciaux**

Nos enfants ont la chance de s'épanouir dans une école dynamique, bienveillante et créative pour l'atteinte des plus hauts standards en éducation.

Habituellement, je profite du rapport annuel pour partager certains projets ou travaux significatifs qui ont été présentés au CE au cours de l'année. Cette année, le contexte de la pandémie a eu des impacts significatifs sur les projets de l'école et la présentation de ceux-ci aux séances du CE.

Je ne présente donc qu'un projet, soit celui du virage technologique rapide qui a permis aux élèves de l'école des Sentiers de reprendre plus activement le travail académique depuis le 11 mai.

C'est avec agilité et rapidité que l'équipe-école a entrepris un important virage technologique

afin de permettre aux enfants de maintenir les acquis et à poursuivre l'apprentissage des savoirs jugés essentiels de la maison.

L'horaire proposait trois périodes par semaine en français, en mathématique, en anglais, en sciences et en histoire.

Période 1 : 30 minutes d'enseignement suivi de 45 minutes de soutien aux élèves en difficulté;

Période 2 : 30 minutes d'enseignement suivi de 45 minutes de soutien aux élèves en difficulté;

Période 3 : 1h15 afin d'effectuer une rétroaction, répondre aux questions et consolider les apprentissages de la semaine.

Des capsules et des projets spéciaux étaient proposés en arts, musiques, éducation physique, éthique, etc.

Les activités des sous-groupes en orthophonie se sont poursuivies, les élèves ciblés ont eu accès aux enseignants-ressources et l'accès aux services professionnels a été maintenu (psychologie, orientation, etc.)

Finalement, la réussite des élèves, leurs accomplissements dans diverses sphères d'activités et leur participation ont été soulignés notamment par un gala du mérite virtuel, une remise particulière et intime du bottin des finissants, un spectacle exclusif offert à une vingtaine d'élèves gagnants de l'autobus-mystère et leurs accompagnateurs.

L'équipe-école s'est dévouée afin de préserver un sentiment de proximité malgré l'éloignement!  
Bravo!

### **13. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)**

Je crois que l'année 2019-2020 restera gravée à notre mémoire à jamais! Depuis le 13 mars 2020, le Québec confiné vit au rythme de l'évolution d'une courbe, suspendu aux lèvres des experts en santé publique.

Après deux mois d'incertitude à la maison, il fallait se faire à l'idée, rien de reprendrait vraiment comme avant. Si certains élèves du primaire ont pu réintégrer leur milieu scolaire le 11 mai 2020, il en a été décidé autrement pour les élèves du secondaire. Cette décision a eu d'importantes répercussions et a bouleversé le quotidien de tous. Je tiens à souligner la résilience dont chacun a fait preuve dans cette période trouble.

Merci à l'équipe de direction, vous êtes les gardiens d'une belle et grande école. Le bien-être et la réussite de nos enfants sont au cœur de chacune de vos décisions. Je tiens à souligner votre rigueur, votre professionnalisme et votre bienveillance et vous remercier de votre engagement. Malgré la situation particulière, à aucun moment nous n'avons douté de votre investissement pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

Merci également aux enseignants, professionnels et personnel de soutien. Votre passion et votre dévouement au quotidien auprès des élèves sont remarquables. Malgré les petits et grands défis, nos enfants peuvent compter sur votre appui indéfectible et votre engagement constant. Bravo pour le virage technologique, je crois que plusieurs enfants étaient heureux et rassurés de reprendre contact avec vous.

Chers membres du CE ainsi que tous les invités qui ont participé aux rencontres, je tiens à vous remercier pour votre disponibilité, votre engagement et votre intérêt pour les dossiers traités. La richesse et la pertinence de vos interventions ont permis une prise de décision éclairée au bénéfice de tous. Merci de votre patience depuis la suspension des rencontres et de votre ouverture à tenter l'expérience d'une rencontre virtuelle pour nous permettre de boucler l'année 2019-2020.

Je tiens à souligner l'engagement particulier de Mme Bédard, parent et membre du CE, qui représente l'école de Sentiers au Comité de parents de la Commission scolaire. Merci pour votre dynamisme et votre dévouement.

Il est difficile d'envisager l'année 2020-2021 avec certitude. Espérons que nous pourrons tous reprendre une vie qui se rapprochera de la normalité malgré les différentes mesures de distanciations sociales qui seront, fort probablement, toujours d'usage. Je n'ai aucun doute que tous seront unis pour conserver les standards académiques et préserver un milieu stimulant pour tous.

Plusieurs nous disent que « Ça va bien aller! », il faut les croire!